

DEBAT NATIONAL SUR L'AVENIR DE L'ECOLE

I/ Définir les missions de l'école

Question 2 : Quelles doivent être les missions de l'école, à l'heure de l'Europe et pour les décennies à venir ?

L'école ne doit pas se limiter aux savoirs mais elle doit aussi ouvrir à la citoyenneté, à l'esprit critique, à la culture et à la tolérance. Elle doit permettre l'apprentissage à la vie en société. Elle doit donc, tout à la fois, instruire et éduquer. L'école, du moins en élémentaire et collège, ne doit pas être construite pour la finalité d'un travail mais elle doit donner les bases et le socle de connaissances fondamentales. Elle doit, également, fournir des armes et des repères pour s'adapter à la vie dans notre société et en particulier à une future vie professionnelle.

Dans ce cadre, il est nécessaire de rédéfinir les programmes conjointement de l'école élémentaire et du collège. Il y a, en effet, une trop grande cassure entre l'école élémentaire et le collège. Il est en particulier nécessaire d'alléger les objectifs finaux de l'école élémentaire et de recentrer les programmes sur la maîtrise de la langue (écrit, oral), sur les bases en mathématiques, apprendre à travailler et sur l'ouverture aux langues étrangères, indispensable à l'heure de l'Europe. En effet, la confrontation à d'autres langues s'avère essentielle dès les premières années pour préparer l'oreille de l'enfant à des sons différents et pour lui faciliter la maîtrise de la langue plus tard au collège. En conséquence, la conception des évaluations et des examens doit être revue et doit prendre en compte l'ensemble des compétences tant théoriques, qu'orales, écrites, manuelles, comportementales... et doit, avant tout permettre de mesurer la progression de l'élève. Enfin, il faut aussi s'appuyer sur d'autres structures et sur les associations périscolaires en particulier (sport, culture...) pour ouvrir l'enfant et le jeune aux autres.

- © Instruire, Eduquer : l'école doit :
 - *instruire : donner les bases et un socle de connaissances à tous*
 - *éduquer : apprendre à vivre en société, apprentissage à la citoyenneté*
 - *former : savoir apprendre, évoluer et s'informer*
- © Programmes, évaluation, continuité primaire/collège, orientation, passerelles : *les deux premières années du collège doivent être dans la continuité de l'école élémentaire. A l'issue de la 5^{ème} une première orientation est possible (non définitive) et indispensable pour les élèves en difficulté.*
- © Suivi personnalisé : *Instauration d'une véritable politique de soutien aux élèves en difficulté avec le personnel adéquat*
- © *Les deux dernières années du collège doivent préparer au lycée*
- © Contenu des programmes : *Introduction de davantage de matières techniques pour permettre à tous de développer leurs compétences. En finir avec le règne du tout théorique !*
- © Evaluation : *révision du système en introduisant les matières techniques, les comportements en groupe....*

Question 6 : Comment l'école doit-elle s'adapter à la diversité des élèves ?

Au collège, les problèmes se posent dès la classe de 5^{ème} où un certain nombre d'élèves sont déjà en très grosse difficulté. Le problème du collège unique d'emblée se pose : est-il nécessaire de maintenir des élèves coûte que coûte jusqu'à la classe de 4^{ème} voire de 3^{ème} alors qu'ils accumulent les difficultés et les échecs compte tenu du système scolaire qui reste en France très théorique. Au nom du collège unique, un certain nombre d'enfants en grande difficulté a été sacrifié.

Trois cas de figure se posent :

- les élèves bons et qui sont adaptés à notre système scolaire actuel théorique : pas de problème pour eux
- les élèves qui sont moyens et qui présentent des difficultés ponctuelles et donc nécessitent un soutien
- les élèves qui sont vraiment en difficulté et qui ne sont pas adaptés à l'enseignement théorique dispensé actuellement dans les collèges.

1. Dans ces conditions, il est important de maintenir des classes hétérogènes pour favoriser une certaine stimulation au sein de la classe mais il faut en parallèle développer des structures de soutien au niveau du collège pour donner un coup de pouce aux élèves ayant des difficultés ponctuelles. Ces structures de soutien doivent être prévues et comptabilisées dans les temps de travail des enseignants et rémunérées puisque ce sont les enseignants les mieux à même de connaître leurs élèves et de cerner leurs difficultés. Pour cela, il est important de s'appuyer sur les évaluations du primaire et du début de 6^{ième} et de les exploiter très rapidement afin de mettre en place un soutien et/ou un parcours adapté à chaque enfant. Les IDD, qui sont une solution intéressante, ne répondent pas à l'objectif de départ et ne permettent pas de remotiver les élèves en difficulté. Faute de quoi, il se développe une seconde scolarité, en parallèle, au travers des soutiens scolaires payants dispensés par des organismes périscolaires.

2. Le problème se pose de façon aigüe pour les élèves arrivant au collège avec un certain nombre de difficultés scolaires mais aussi autres (sociales...). Les maintenir jusqu'en 3^{ième} au collège dans la filière générale ne fait que les conforter dans leurs échecs ce qui est extrêmement préjudiciable à leur épanouissement et ce qui les rend, de fait, mal dans leur peau voire violents. De même, les élèves arrivant de l'étranger sont trop rapidement intégrés dans un cycle de collège. Quatre propositions peuvent être faites :

λ Il faut proscrire l'entrée au collège des enfants qui n'ont pas de fait acquis les bases fondamentales de la lecture, de l'écriture et des mathématiques. De façon générale, il est indispensable de repenser les choses au niveau global de l'école élémentaire et du collège aussi bien au niveau des méthodes de travail, des programmes, de la concertation entre enseignants des deux cycles. Il faut, d'autre part, davantage adapter les vitesses d'acquisition à l'auditoire.

λ Il est préférable de prévoir dès la 6^{ième} des structures beaucoup plus ouvertes sur le manuel et plus adaptées à ces enfants. Il faut, de toutes manières, revoir les disciplines enseignées au collège et introduire beaucoup plus de pratique de façon à permettre à tous les élèves d'exprimer leurs compétences, tout en développant des passerelles permettant de faire évoluer leur orientation.

λ Dans ce cadre là, il est nécessaire, à tous les niveaux de notre société de revaloriser les filières professionnelles et les métiers manuels. Notre système éducatif actuel fait la part belle à l'intellectuel et à la réussite en mathématiques mais nie totalement les compétences manuelles. Il faut donc lutter contre la hiérarchisation des filières. Pourquoi pas une journée nationale « L'éloge de la main » ?

λ Il faut également revoir les moments clés de l'orientation (fin d'élémentaire, 5^{ième}) et redonner plus de pouvoir aux intervenants du système éducatif pour la décision finale quant à l'orientation de l'enfant. Actuellement, le dernier mot revient aux parents et dans la plupart de ces cas, il y a refus des parents et maintien de l'élève dans la filière normale ce qui ne fait qu'amplifier le mal-être de ces enfants.

- © Hiérarchie des filières : Plus de hiérarchisation des filières mais revalorisation des métiers manuels
- © Journée nationale « Eloge de la Main »

III/ Faire réussir les élèves

Question 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs de l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?

1. Il faut créer une véritable collaboration entre enseignants et parents permettant aux familles de pouvoir venir vivre au quotidien dans une classe, en leur réservant un lieu à part entière dans l'école. Ceci facilitera un dialogue ultérieur et suscitera l'intérêt pour le système éducatif des familles restant trop souvent à l'écart. L'école en général, le collège en particulier, est trop souvent vu comme un sanctuaire ou une forteresse. Il serait souhaitable d'ouvrir les écoles en général à un autre public tout en conservant le caractère formation.
2. Le rôle des parents doit être d'accompagner les enfants dans leur travail quotidien à la maison, aussi bien à l'école élémentaire qu'au collège et de veiller aux problèmes éventuels qui peuvent se poser. Ils doivent aussi jouer leur rôle d'éducateur.
3. Dans les zones sensibles, le dialogue doit être accru pour impliquer davantage les parents souvent dans des situations sociales difficiles. Il y a nécessité alors d'une forte cohésion au niveau de

l'équipe pédagogique et éducative et surtout d'une stabilité de cette équipe d'une année sur l'autre. Il pourrait être intéressant dans ces cas là que les activités d'aide aux devoirs se déroulent directement dans les familles plutôt que dans des locaux extérieurs.

© Place des parents à l'école : Créer une véritable collaboration entre intervenants du système éducatif et parents

© Zones sensibles : Favoriser la stabilité des équipes pédagogiques

Question 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités

Une partie de ces actes de violence et d'incivilités est semble-t-il générer par notre système éducatif qui place en position d'échecs constants certains élèves. Dans la plupart des cas, cela se traduit par une agressivité accrue de ces enfants, façon d'exprimer leur mal-être. Ces problèmes peuvent être décelés dès l'entrée en 6^{ième} ou plus tard suite à des facteurs extérieurs aggravants. Dans tous les cas, quatre propositions sont possibles :

1. revaloriser tout d'abord le métier d'enseignant qui est souvent dénigré dans notre société et qui, de plus, peut être amplifié par les médias. Ceci est indispensable pour maintenir une autorité et un respect. Une ouverture plus large du collège aux parents serait peut-être nécessaire pour leur faire vivre au quotidien la journée d'un enseignant.
2. Il y a nécessité de mettre en place un système de sanctions plus adapté (travail supplémentaire à accomplir...). L'exclusion n'est pas une solution et ne fait bien souvent qu'empirer les choses.
3. Le métier d'enseignant est, également, à l'heure actuelle, celui d'un éducateur. Là aussi, il faut introduire du temps pour que les personnels enseignants puissent régler les problèmes qui peuvent se poser au quotidien dans leurs classes.
4. Dans certains cas complexes, il est indispensable qu'une structure adaptée (dispositif relais) puisse intervenir à la demande de l'équipe pédagogique. Le minimum est qu'une assistante sociale soit affectée au collège mais également qu'une équipe plus importante soit à disposition regroupant psychologue, psychiatre, éducateur, orthophoniste. Certaines situations ne sont plus du ressort des enseignants mais doivent être réglées dans un court délai. Les collèges doivent donc être dotés d'une véritable équipe éducative ou avoir à disposition dans un court délai cette équipe.
5. Les élèves qui mettent en échec les quelques dispositifs adaptés existants (DSA, Classes relais) ne doivent pas être réintégré au collège !
6. Les heures de vie de classe doivent être hebdomadaires et ne doivent pas être prises sur le temps d'enseignement.

© Revalorisation, respect : Revaloriser le métier d'enseignant

© Dispositifs relais, équipe pédagogique : Mise en place de systèmes relais en soutien aux enseignants dans leur rôle éducatif

© Sanctions : Système de sanctions plus adapté

© Heures de vie de classe : Elles ne doivent pas être prises sur le temps d'enseignement et elles doivent être hebdomadaires

III/ Améliorer le fonctionnement de l'école

Question 21. Faut-il rédéfinir les métiers de l'Ecole ?

1. Les professeurs ont actuellement un rôle d'instructeur et d'éducateur, il est donc indispensable qu'ils aient une formation adaptée à ces nouvelles missions. D'une part, il faut une filière à part entière pluridisciplinaire (matière à enseigner, pédagogie, sciences de l'éducation) mais également il y a nécessité d'une formation pratique par stages beaucoup plus conséquente qu'elle ne l'est actuellement. Il faut se calquer sur la formation actuelle des professeurs d'EPS qui démarre dès le L1 (ex première année de DEUG) et permet une mise en situation rapide.
2. les années à venir vont être cruciales pour le recrutement de milliers d'enseignants suite aux départs en retraite massifs. Ce ne doit pas être le moment de baisser la qualité des recrutements

sous prétexte de répondre à des quotas ! D'une part, le concours doit impérativement inclure un entretien dès la première phase pour juger des motivations des candidats face à ce métier exigeant. D'autre part, le recours devenu maintenant systématique aux listes complémentaires pose un très gros problème. Sous prétexte de répondre à des quotas de recrutements, on est amené à recruter des personnes qui n'ont pas les qualités requises : l'absence de seuil éliminatoire (pour le recrutement de Professeurs des Ecoles) dans les différentes matières est préjudiciable. Actuellement, la première sélection ne s'opère encore une fois qu'au niveau des matières théoriques telles que mathématiques et français. Quant aux professeurs du secondaire, ils ne sont recrutés que sur leurs connaissances disciplinaires ce qui est aberrant.

3. Le rôle des inspecteurs est important mais la cadence des inspections devrait être accrue (10 années peuvent s'écouler entre deux visites !) et leur rôle ne doit pas se limiter seulement à juger mais également à conseiller et à guider l'enseignant.
4. Les directeurs d'école et les chefs d'établissement devraient avoir le rôle d'animateur pédagogique au sein de leur établissement. Cela inciterait les enseignants à travailler en équipe éventuellement étendue aux autres acteurs de l'établissement (assistante sociale, psychologue...) et conférerait cohésion aux projets pédagogiques. Cette structure ferait également office de soutien, d'aide, de conseillère pour les enseignants confrontés à un moment donné ou à un autre de leur carrière à des difficultés.
5. Il faut une véritable politique de gestion des personnels leur permettant non seulement de se former tout au long de leur carrière mais également d'évoluer vers d'autres fonctions au sein du système éducatif ou d'en sortir (création d'années de conversion).

- © *IUFM, recrutement, interdisciplinarité : Création de filières différenciées et pluridisciplinaires pour la formation aux métiers d'enseignants de l'élémentaire et du secondaire*
- © *IUFM, recrutement, formation : Instauration de stages pratiques plus fréquents et sur une plus longue période au cours de cette formation*
- © *Chefs d'établissement, directeurs d'écoles primaires : Nécessité de donner aux chefs d'établissement un rôle d'animateur pédagogique et de fédérateur*
- © *Inspecteurs : Augmenter le nombre d'inspecteurs et ne pas limiter leur rôle à juger mais également à conseiller et guider.*
- © *Gestion des personnels : Véritable politique de gestion des personnels permettant une évolution de carrière dans et hors du système de l'Education Nationale*

Question 22 : Comment former, recruter, évaluer les enseignants et mieux organiser leur carrière ?

Un problème majeur se pose, il s'agit de l'inadéquation actuelle de la formation des enseignants du secondaire avec leur métier actuel. Ils ont essentiellement une formation disciplinaire qui ne les prépare pas suffisamment aux problèmes de terrain qu'ils vont rencontrer au long de leur carrière. Quatre demandes majeures émergent :

1. Une formation à part entière qui débute dès la première année suivant le bac et où ils recevront des enseignements variés, non seulement concernant leur discipline mais aussi leur donnant des bases en pédagogie, en psychologie de l'enfant et de l'adolescent, en gestion des conflits, en Sciences de l'éducation... Cela nécessite la mise en place d'une filière à part entière (analogue à ce qui se faisait déjà par le passé dans le système des Ecoles Normales).
2. Une large partie pratique est nécessaire, d'une part, pour tester en situation ces futurs enseignants et leur permettre de voir s'ils sont vraiment fait pour ce métier et, d'autre part, car la pratique de terrain est la meilleure façon d'apprendre correctement à gérer sa classe. Plusieurs stages devraient donc être possibles dans différentes structures sur deux ans (comme ils existaient auparavant dans les structures de type Ecole Normale). Mais il est indispensable que dans chaque cas et également dans les premières années de la carrière, chaque jeune enseignant puisse avoir un formateur référent à qui il puisse faire appel à tout moment

et qui puisse le conseiller et le guider dans ses premiers pas. On peut également prévoir un allègement des services des jeunes entrants pour pouvoir s'adapter au système.

3. En parallèle, il est donc nécessaire de prévoir et de réfléchir aux statuts des maîtres formateurs qui pourraient devenir les référents dans ce nouveau système. Cela passe par un corps de formateurs beaucoup plus important ainsi qu'une rédéfinition de leur métier.

4/ Enfin, dernier point, se pose le problème de l'enseignement dans des zones sensibles et/ou ZEP. Il est dommageable qu'à l'heure actuelle les nouveaux entrants soient affectés d'office dans ces zones. Leur inexpérience et leur jeunesse ne leur permettent pas d'avoir le recul et la sérénité pour se retrouver dans cet environnement. Il faudrait donc revoir le système d'affectation et repenser sans doute leur charge d'enseignement à la baisse. Un travail collectif au niveau de l'équipe pédagogique est, en effet, indispensable pour faire face aux situations difficiles rencontrées dans ces zones défavorisées.

- © *IUFM, recrutement, interdisciplinarité : Création de filières différenciées et pluridisciplinaires pour la formation aux métiers d'enseignants de l'élémentaire et du secondaire*
- © *IUFM, recrutement, formation : Instauration de stages pratiques plus fréquents et sur une plus longue période au cours de cette formation*
- © *Formation continue : formation continue par discipline, collégiale au niveau d'un bassin*
- © *Formateurs : Mise en place de Maîtres/Professeurs référents pour les jeunes entrants*
- © *Ancienneté : Revoir la politique d'affectation des jeunes entrants et modifier le barème de points.*

Trois priorités pour l'Ecole

1 Nécessité d'une formation pluridisciplinaire des enseignants incluant des mises en situation plus fréquentes et plus tôt dans le cursus.

2 Articulation des savoirs indispensable entre l'école élémentaire et le collège et entre le collège et le lycée.

3 Revaloriser les formations professionnelles selon des modalités différentes tout en instaurant un système de passerelles